

CONSIDÉRATIONS SUR LA TÊTE OSSEUSE DU ZÈBRE DE FOA (*EQUUS QUAGGA FOAI* PRAZ. ET TRT.) ET SUR LA VALEUR SPÉCIFIQUE DU SPÉCIMEN DÉCRIT SOUS CE NOM.

Par E. BOURDELLE.

PROFESSEUR AU MUSÉUM.

Le Zèbre de Foa a été décrit en 1899, par J.-P. PRAZAK et TROU-ESSART comme espèce distincte, sous le nom de *Equus Foi*, sur une peau et un crâne rapportés par Ed. FOA de son voyage au Zambèze en 1894-1898¹. Ces documents qui font partie des collections du Service de Mammalogie du Muséum National d'Histoire Naturelle où ils sont précieusement conservés, sont les seuls matériaux qui aient été récoltés à l'heure actuelle sur la nouvelle espèce de zèbres décrite par PRAZAK et TROU-ESSART. Ils furent recueillis dans la région montagneuse du Sud du pays des Angonis, sur la rive septentrionale du Bas-Zambèze, en face de Tété parmi de nombreux individus de type semblable, assure FOA. Ils appartiennent à un sujet mâle paraissant avoir de trois à quatre ans, par les caractères dentaires. On peut s'étonner que depuis 1898 ces documents soient les seuls matériaux qui aient été recueillis sur une espèce dont FOA assure l'abondance dans la région où ceux qui ont permis la description de l'espèce ont été récoltés. A vrai dire seule la peau a fait l'objet des études qui ont abouti à la création d'une nouvelle espèce de zèbre, le Zèbre de Foa.

Déjà en 1898, E. TROU-ESSART² avait signalé cette peau à propos d'une étude sur une variété nouvelle du zèbre de Burchell (*Equus Burchelli*, Var. *Zambeziensis*, Prazak) et il était porté à la considérer comme appartenant à cette variété, tout en signalant son apparentement avec le Zèbre de Grévy, par le nombre de ses raies. C'est en se basant sur une étude plus complète de cette peau, que PRAZAK et TROU-ESSART établirent en 1899 l'espèce nouvelle du Zèbre de Foa (*Equus Foi*) actuellement (*Equus quagga Foi*). En fait, seule l'étude de la peau rapportée par FOA fut complètement faite, celle du crâne fut négligée et ce précieux matériel resta dans l'oubli. La présente étude a pour but de réparer cet oubli.

1. J.-P. PRAZAK et E. TROU-ESSART. Description d'une nouvelle espèce de zèbre (*Equus Foi*) et remarques sur les caractères des espèces du sous-genre *Hippotigris*. (*Bull. du Mus. d'Hist. Nat.*, 1899, n° 7, p. 350.)

2. E. TROU-ESSART. Sur une variété nouvelle de Zèbre (Voir note au tableau). (*Bull. du Mus. d'Hist. Nat.*, 1898, p. 66.)

* * *

Il faut tout d'abord préciser qu'il s'agit de la tête d'un animal relativement jeune. Seules les incisives lactéales centrales sont remplacées, les incisives moyennes d'adulte supérieures ou mitoyennes sont en voie de remplacement de même que la troisième pré-molaire de lait, la troisième arrière molaire est en voie d'éruption. D'après l'évolution normale des caractères dentaires chez les équidés, ceux relevés ici ne permettent guère de donner plus de trois ans et demi au sujet dont cette tête provient. Ce sujet est donc encore assez loin d'avoir atteint l'âge adulte, 5 à 6 ans, et les caractères fournis par sa tête osseuse gardent une certaine relativité, surtout quant aux dimensions définitives, en particulier quant à la longueur totale, quant à la longueur du crâne et surtout quant à celle de la face.

Dans son ensemble la tête osseuse, considérée exclusivement dans son massif cranio-facial apparaît nettement caballine. Le crâne n'est pas très sensiblement coudé sur le massif facial et la ligne qui s'étend du sommet de la protubérance occipitale externe à l'implantation des incisives, coupe nettement l'ouverture orbitaire par le milieu, comme cela a lieu chez les chevaux ou chez les zèbres caballins. Il faut noter aussi la forme du profil cranio-facial qui, au-dessous d'une partie frontale, légèrement bombée est au contraire nettement déprimée dans la partie faciale, ce qui donne au total à la tête un aspect légèrement camus, à l'exemple de ce que l'on observe chez beaucoup de zèbres du type quagga ou « *Zèbres caballins* ». L'ouverture orbitaire est assez régulièrement circulaire; les ouvertures gutturale et maxillo-nasale, les fentes palatines sont du même type caballin que chez les zèbres « quagga ». Les particularités osseuses notables sont rares. L'une d'elles, assez curieuse, qui se retrouve, mais beaucoup moins marquée chez quelques Zèbres caballins, consiste dans une incisure très nette de la partie libre du bord latéral de l'os nasal, qui tend à isoler une pointe latérale caractéristique.

Les dimensions de la tête dans son ensemble et dans ses éléments crâniens ou faciaux constituent les données les plus caractéristiques. Avec 0,505 de longueur totale et 0,179 de largeur au niveau des orbites, la tête apparaît longue et relativement étroite. La face avec 0,325 de longueur se présente manifestement courte, par rapport au crâne qui ne mesure lui-même que 0,180. Cette faiblesse de la longueur de la face est certainement le résultat de l'âge du sujet. Le tableau ci-joint résume les dimensions que nous venons de donner ainsi que les indices qui s'en dégagent, et permet une comparaison entre les principales espèces de zèbres.

	Z. de Hartmann <i>Eq. Zebra Hartmannæ</i>	Z. de Grévy <i>Eq. grevyi</i>	Z. de Burchell <i>Eq. quagga burchelli</i>	Z. de Chapman <i>Eq. quagga chapmani</i>	Z. de Grant <i>Eq. quagga Granti</i>	Z. de Foa <i>Eq. quagga foa</i>
Longueur de la tête...	0,543	0,580	<i>0,515</i>	0,530	0,527	<i>0,510</i>
Longueur du crâne....	0,187	<i>0,178</i>	<i>0,182</i>	<i>0,180</i>	0,185	<i>0,180</i>
Longueur de la face...	0,336	0,402	<i>0,333</i>	0,350	0,342	<i>0,325</i>
Largeur de la tête....	0,191	0,200	0,192	0,202	0,193	<i>0,179</i>
Largeur tête						
<u>Longueur tête</u>	<i>0,352</i>	0,344	0,372	0,381	0,366	<i>0,354</i>
Largeur crâne						
<u>Longueur tête</u>	0,344	0,308	<i>0,352</i>	0,336	<i>0,351</i>	<i>0,356</i>
Longueur crâne						
<u>Longueur face</u>	0,525	0,445	<i>0,546</i>	0,515	0,540	<i>0,553</i>

NOTA. — Les chiffres en italique indiquent les parentés ostéométriques entre le Zèbre de Foa et les principales espèces de zèbres.

L'examen du tableau qui précède, montre que les parentés ostéométriques du Zèbre de Foa s'établissent plutôt avec le Zèbre de Burchell (*Equus quagga burchelli*) qu'avec toute autre espèce de Zèbres. A n'envisager que les caractères de la tête osseuse on peut donc considérer que l'animal duquel cette tête provenait, pouvait appartenir, ainsi que l'avait déjà pressenti TROUESSART dans son étude de 1898, à l'une des formes de Zèbre de Burchell telle que *Equus Burchelli selousi* Pocock (= *Eq. quagga selousi*) ou *Equus Burchelli Crawshayi* de Winton (= *Eq. quagga Crawshayi*) qui, dans les régions montagneuses du Zambèze, gravitent autour de la forme nouvelle décrite par TROUESSART sous le nom d'*Equus Burchelli zambeziensis* Prazak (= *Eq. quagga zambeziensis*) si elle n'était pas cette forme elle-même. TROUESSART ne considérant que les particularités anormales du système des raies de la peau du spécimen en question et négligeant toute étude de la tête osseuse, abandonna vite cependant cette manière de voir et, dès 1899, en collaboration avec PRAZAK, fit de ce spécimen une espèce distincte, le Zèbre de Foa (*Equus Foai*, Prazak et Trouessart). Nous estimons qu'il n'y a pas lieu de se rallier à cette manière de voir et que les caractéristiques ostéologiques dont nous faisons ici état militent nettement en faveur de l'assimilation du Zèbre dit de Foa à l'une des formes du Zèbre de Burchell dont nous avons déjà parlé *Equus quagga Selousi* Pocock, *Equus quagga Crawshayi* de Winton, *Equus quagga Zambeziensis* Prazak dont les habitats sont sensiblement voisins.

S'agit-il véritablement là d'une espèce nouvelle ou tout au moins d'une sous-espèce ? Nous ne le pensons pas. Nous sommes plutôt portés à considérer qu'il ne peut être tout au plus question ici, que d'une variété et peut-être même d'une simple anomalie. Le système des raies du pelage ne suffit pas, en effet, à notre avis, à étayer une spécification. Si, par le nombre, le resserrment général des raies, l'absence de toute trace de raies intercalaires, le système des raies du Zèbre dit « de Foa » rappelle un peu ce qui existe chez le Zèbre de Grévy, la disposition de ces raies sur la croupe est tout à fait différente de celle qu'on observe dans cette dernière espèce et on ne peut invoquer une parenté quelconque entre ces deux espèces, dont les habitats sont d'ailleurs assez éloignés. Il en est également de même avec le Zèbre vrai (*Equus zebra* L.) ou le Zèbre de Hartmann (*Eq. zebra hartmanæ* Mastchie), dont l'habitat est encore plus éloigné de celui du Zèbre de Foa que celui du Zèbre de Grévy. Il y a donc lieu de croire que la disposition du système des raies chez le zèbre de Foa est une disposition anormale, propre à un individu isolé, à l'exemple de ce qui arrive assez souvent chez les Zèbres de Burchell. Le fait que la peau rapportée par FOA en 1898 et étudiée par PRAZAK et TROUËSSART en 1899, soit la seule qui ait été récoltée depuis bientôt cinquante ans, milite encore en faveur d'une anomalie.

Jusqu'à plus ample information sur la question, nous nous rangeons donc à cette opinion et, tenant exclusivement compte des caractères de la tête osseuse, qui eux, sont bien définis, même sur une tête encore assez jeune, nous considérons que l'espèce de Zèbre dit de FOA (*Equus Foi* ou *Equus quaggā Foi*, Prazak et Trouessart), n'existe pas et que le spécimen qui a fourni les matériaux ayant servi à l'établir n'est qu'une variété anormale et, sans doute individuelle, d'*Equus quaggā Burchelli* et, très vraisemblablement, de la variété *Zambeziensis*.